

DRONE VOLT

annonce le succès de sa levée de fonds ouverte aux investisseurs institutionnels et aux particuliers

Villepinte, le 16 janvier 2024

- Levée de fonds d'environ 2,5 millions d'euros souscrite par des investisseurs institutionnels à travers un placement privé et des particuliers (via la plateforme PrimaryBid) dans le cadre d'une offre au public ;
- Taux de sursouscription de 124,60% de l'offre indicative.

DRONE VOLT, constructeur de drones civils professionnels et expert en solutions embarquées, annonce le succès de sa levée de fonds s'adressant aux investisseurs institutionnels et aux particuliers (via la plateforme PrimaryBid) afin de soutenir la poursuite de son ambitieux plan de croissance.

« Je tiens à remercier tous les investisseurs, actionnaires de la Société ou nouveaux, professionnels ou particuliers, qui ont participé au succès de cette opération. Cette levée de fonds nous permet de déployer sereinement nos offres à forte valeur ajoutée, que ce soit nos nouveaux modèles de drones ou notre offre de service qui connaît un démarrage très prometteur. » déclare Marc Courcelle, Directeur Général de DRONE VOLT.

Modalités de l'opération

La demande globale s'est élevée à 2 492 000 euros, provenant à 79,49% de la part d'investisseurs institutionnels et 20,51% de la part de particuliers via la plateforme PrimaryBid, soit un taux de sursouscription de 124,60% du montant de l'offre indicative.

L'Opération, d'un montant total, prime d'émission incluse, de 2 476 250 euros, a été réalisée par émission, sans droit préférentiel de souscription et sans délai de priorité, de 247 625 000 actions nouvelles ordinaires dans le cadre :

- d'une augmentation de capital par émission de 198 100 000 actions nouvelles ordinaires d'un montant (prime d'émission incluse) de 1 981 000 euros, par voie de placement privé auprès d'investisseurs qualifiés et d'un cercle restreint d'investisseurs, sur le fondement de la 3^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 12 janvier 2023 (le « **Placement Privé** ») ; et
- d'une augmentation de capital par émission de 49 525 000 actions nouvelles ordinaires d'un montant (prime d'émission incluse) de 495 250 euros, par voie d'offre au public s'adressant aux investisseurs particuliers via la plateforme PrimaryBid, sur le fondement de la 2^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 12 janvier 2023 (l' « **Offre Primary Bid** »).

L'émission des actions nouvelles a été décidée hier soir par décision du Directeur Général de la Société et constatée ce matin par ce dernier, agissant sur délégation du Conseil d'administration de la Société.

Le prix d'émission des actions offertes, fixé hier soir par le Directeur Général sur délégation conférée par le Conseil d'administration au cours de sa réunion du même jour, est de 0,01 euro par action nouvelle. Ce prix représente une décote de 18,03% par rapport au cours de clôture de l'action DRONE VOLT le lundi 15 janvier 2024 (0,0122 euros) et de 18,33% par rapport à la moyenne pondérée des cours l'action DRONE VOLT des dix dernières séances de bourse précédant la fixation du prix d'émission. Le prix de souscription des actions nouvelles est le même pour le Placement Privé et l'Offre PrimaryBid.

Les actions nouvellement émises seront assimilées aux actions existantes et feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur Euronext Growth sur la même ligne de cotation (code ISIN : FR0013088606 – code mnémonique : ALDRV). Le règlement-livraison et l'admission aux négociations des actions nouvelles sur Euronext Growth sont prévus le jeudi 18 janvier 2024.

En application (i) de l'article 1.4 du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié, (ii) des articles L. 411-2, 1° et L. 411-2-1, 1° du Code monétaire et financier et (iii) des articles 211-2, I et 211-3 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers (« **AMF** »), l'Opération ne donnera pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'AMF. Ce communiqué ne constitue pas un prospectus en vertu du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié, ni une offre au public.

Incidence de l'opération sur l'actionnariat

Le capital social de DRONE VOLT sera composé de 1 750 283 953 actions à l'issue du règlement-livraison.

À titre d'information, un actionnaire détenant 1% du capital avant l'opération détiendra 0,86% à l'issue de l'opération (base non diluée). À la connaissance de la Société, aucun actionnaire ne détient plus de 5% du capital avant ou après l'opération.

Facteurs de risques

La Société rappelle que les facteurs de risques relatifs à la Société et à son activité sont exposés dans son rapport financier annuel 2022 disponible sur le site internet de la Société (<https://www.dronevolt.com/fr/investissement-drone-volt/documents/?t=RA>). La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de la Société.

En complément, les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques spécifiques à l'Opération suivants :

- le prix de marché des actions pourrait fluctuer et baisser en dessous du prix de souscription des actions émises dans le cadre de l'Opération ;
- la volatilité et la liquidité des actions de la Société pourraient fluctuer significativement ;
- des cessions d'actions de la Société pourraient intervenir sur le marché et avoir une incidence défavorable sur le cours de l'action de la Société ; et
- les actionnaires de la Société pourraient subir une dilution potentiellement significative découlant d'éventuelles augmentations de capital futures.

La Société invite également les investisseurs à prendre connaissance de son rapport financier semestriel 2023 disponible sur son site internet (<https://www.dronevolt.com/fr/investissement-drone-volt/documents/?t=RA>).

Partenaires de l'opération

DRONE VOLT a été conseillé par SwissLife Banque Privée (financier), Winston & Strawn (juridique) et ACTUS finance & communication (communication).

Dans le cadre de l'Offre PrimaryBid, les investisseurs pourront souscrire uniquement via les partenaires de PrimaryBid mentionnés sur le site de PrimaryBid (www.primarybid.fr).

Prochain communiqué : Résultats annuels 2023, mercredi 20 mars 2024.

Tous les communiqués de presse DRONE VOLT sont disponibles sur www.dronevolt.com / Investisseurs

Pour recevoir gratuitement tous les communiqués de presse, inscrivez-vous sur Actusnews

Pour recevoir la newsletter du Groupe, écrire à : finance@dronevolt.com

À propos de DRONE VOLT

Créé en 2011, DRONE VOLT est un constructeur aéronautique spécialisé dans les drones civils professionnels et l'intelligence artificielle. DRONE VOLT est implanté en France, au Benelux, au Canada, au Danemark, aux États-Unis, en Suisse et en Indonésie. Partenaire global, DRONE VOLT offre à ses clients des solutions métiers « clé en main » incluant différents services et la formation au pilotage de drones.

Le Groupe DRONE VOLT, membre du GICAT, a réalisé un chiffre d'affaires de 24 millions d'euros en 2023, en croissance annuelle de 74%.

DRONE VOLT fournit notamment les administrations et les industriels tels que l'Armée Française, le Ministère des Armées, Engie, Total, Bouygues ES, ADP, la Gendarmerie des Transports Aériens (GTA), des Agences gouvernementales internationales...

DRONE VOLT est qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance.

DRONE VOLT est coté sur le marché Euronext Growth à Paris :

Action : Mnémo : ALDRV - Code ISIN : FR0013088606 - Eligible : PEA, PEA-PME

Bon de souscription : Mnémo : BNBS - Code ISIN : FR0014007951

Plus d'informations sur www.dronevolt.com

Contacts :

Relations Investisseurs DRONE VOLT

Sylvain Navarro – T: +33 7 88 87 50 88
finance@dronevolt.com

Relations médias FINANCE ACTUS finance & communication

Manon Clairet – T : +33 1 53 67 36 73
dronevolt@actus.fr

Relations médias GRAND PUBLIC ET METIER AYA communication

Antonin Violette – T : +33 6 47 48 63 25
aviolette@aya-communication.fr